

# Nouvelles images d'Haïti



Bulletin mensuel du Collectif Haïti de France

Supplément à Une Semaine en Haïti  
Novembre 2002 - N° 11

21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris  
Tél : 01 43 48 31 78  
Inforépondeur : 01 43 48 20 81  
Mail : [collectifhaiti@hotmail.com](mailto:collectifhaiti@hotmail.com)  
Site internet : [www.collectifhaiti.org](http://www.collectifhaiti.org)  
Abonnement : 15 €

## EDITORIAL

*Récente résolution de l'OEA... nouveaux espoirs déçus, ou sortie de crise pour une victoire de la démocratie ?*

*La résolution n° 822 du conseil permanent de l'Organisation des Etats Américains a suscité un espoir pour Haïti : la reprise de l'aide internationale. Cette importante décision de l'OEA est assortie d'un certain nombre de décisions : la nomination d'un conseil électoral indépendant avant le 4 novembre, l'indemnisation des victimes des attaques qui ont suivi la « tentative » de coup d'état le 17 décembre 2001... Ces conditions seront-elles remplies ? A ce jour, nous ne pouvons que constater que ce n'est pas le cas. Les échéances fixées sont dépassées. Des demandes venant de la société civile, de l'opposition, des Eglises ont été faites pour qu'un délai supplémentaire soit accordé, afin que des mesures soient prises pour garantir la sécurité des personnes acceptant de faire partie du conseil électoral – point crucial, mais pourtant incertain dans l'état actuel des choses. C'est au contraire la violence, la corruption, l'impunité qui semblent continuer à prendre le pas.*

*Ce mois ci, Nouvelles Images d'Haïti vous propose deux analyses de la situation actuelle qui ont été publiées dans DIAL (Diffusion de l'information sur l'Amérique Latine) et par le Service Haïti de l'entraide missionnaire (Montréal, Canada). La première est de Marc Arthur Fils-Aimé, et la seconde est une déclaration de la Coalition Nationale pour les Droits des Haïtiens (NCHR) faite à l'occasion du onzième anniversaire du coup d'état du général Raoul Cédras du 30 septembre 1991. Comme tous points de vues, il peut y avoir des avis différents. Faisons le pari que la confrontation de ces avis contribuera à alimenter le débat pour que la démocratie ressorte victorieuse en Haïti.*

*Le comité de rédaction*

## LE CONTEXTE SOCIO POLITIQUE ET ECONOMIQUE ACTUEL

Depuis les élections législatives partielles et municipales de 2001, Haïti se trouve confrontée à de nouvelles difficultés. Sous des traits de crise permanente qui ont toujours caractérisé la société haïtienne depuis sa naissance en tant qu'État et nation, d'autres éléments pervers s'y amoncellent pour dégrader davantage la situation de la majorité de la population. Le retour en octobre 1994 à l'ordre constitutionnel du président Aristide qui a été lâchement démis de ses fonctions par les militaires en septembre 1991 n'a pas donné l'effet escompté. En effet :

**Sur le plan politique**, le président Aristide a inauguré son quinquennat sur un fond de crise, dû aux malversations de natures diverses qui ont jonché les comices de mai 2001. Les protestations qui s'en sont suivies ont perturbé la

journée du 22 novembre de la même année, quand Aristide a été une deuxième fois élu comme chef d'État. Cette fois-ci, 5% seulement environ de la population en âge de voter avaient participé à ce geste citoyen. Une opposition structurellement faible, et sans vision propre, a offert à ladite communauté internationale, sous la baguette des États-Unis d'Amérique, un terrain propice pour arracher du président les dernières miettes des ressources matérielles et de la souveraineté nationales. Cette opposition ne sert que d'épouvantail aux puissances étrangères pour coincer dans des négociations savantes de l'Organisation des États Américains (OEA), l'occupant du palais national. Celui-ci est devenu une marionnette de cette dernière où il est astreint de céder à toutes ses obligations néolibérales au nom du marché-roi. Ainsi est-il vidé de toute son ancienne contenance idéologique qui faisait de lui un leader charismatique à vocation farouchement nationaliste. Les slogans souverainistes et autogestionnaires ont totalement

disparu de son vocabulaire politique au profit d'un discours noiriste dangereux. Sous le prétexte de recoudre le tissu social haïtien déchiré par les luttes internes entre Lafanmi Lavalas et la Convergence démocratique, tout en niant volontairement toute possibilité d'alternative réelle à la crise, les bailleurs de fonds internationaux avaient suspendu toute aide et tout prêt au gouvernement Lavalas. Pourtant, ce refus de collaboration au niveau financier profitait politiquement, dans une certaine mesure, certes, au pouvoir. Il sert de paravent aux dirigeants pour cacher leur incapacité de gérer le pays et de le mettre sous une direction viable, comme la grande majorité des Haïtiens l'espéraient en 1990-1991.

Face à la rancœur grandissante de toutes les catégories sociales, le président Aristide a institué de manière informelle une sorte de milice, que la sagesse populaire identifie sous le nom de « chimère ». Ces bandes, armées parfois très lourdement, sont formées de gens venus en général des milieux très pauvres. Elles attaquent en tous moments et en tous lieux des passants, bloquent les rues, dressent des barricades, cassent les vitres des voitures, tuent, violent et interdisent les réunions. Ces bandes ne s'en prennent pas aux leurs, c'est à dire à ceux qui ouvertement, soutiennent le président Aristide. Ce sont de véritables hordes de mercenaires, hors et au-dessus de la loi. Un tel comportement du pouvoir, en plus de tous les autres problèmes sociaux et économiques, isole de plus en plus Aristide du reste de la population.

Haïti vit une dictature rampante qualitativement différente de celle des Duvalier, par exemple. Ceux-ci ne cachaient pas la dureté de leur régime qui, au nom de leur anticommunisme, recevaient l'appui presque inconditionnel des puissances occidentales. Aujourd'hui, la présidence et le gouvernement ne cessent de proclamer leur volonté démocratique alors que partout, le désordre, l'anarchie, l'intolérance soutenue par une impunité institutionnalisée caractérisent la conjoncture politique depuis bientôt deux ans.

**Sur le plan économique et social,** le pays s'enlise dans une régression qui n'épargne aucun secteur de la vie nationale. Avec la chute de la monnaie nationale, le salaire minimum équivaut en chiffre absolu à celui des années 80, une décennie qui connaissait un taux de chômage inférieur à celui d'aujourd'hui. L'analphabétisme, la mortalité infantile, et tous les autres indicateurs qui définissent le mal-développement maintiennent leur courbe ascendante.

Haïti est devenue totalement dépendante, en premier lieu des États-Unis, pour l'importation de tout, même des produits agricoles comme le riz, le sucre que naguère, elle exportait. Avec le marché libre, la tendance à l'extinction quasi totale de la production nationale s'accroît. La privatisation réelle ou rampante des usines comme la Minoterie, le Ciment d'Haïti, la Télécommunication, etc. qui, autrefois, garantissaient tant bien que mal, malgré la corruption, une certaine marge de manœuvre financière à l'État et aux différents gouvernements, rend ces derniers encore moins autonomes dans leur gestion de la chose publique, et dans des décisions qu'ils auraient prises en faveur du peuple haïtien. Cette dure réalité porte de plus en plus de personnes ou de groupes de personnes à évoquer le temps de Duvalier où les valeurs morales et le

niveau de la vie paraissaient meilleurs. Cette analyse facile oublie ou sous-estime dans quelle condition de répression ouverte cette apparence se maintenait. Parallèlement à ce discours imprégné de remords, un autre se répand surtout subtilement dans certains milieux de la petite bourgeoisie intellectuelle. On réintroduit Préval, sous la forme d'un ballon d'essai en parlant de son tempérament honnête. On veut faire de lui quelqu'un qui aurait pu bien diriger le pays si ce n'était l'emprise et la mauvaise foi d'Aristide. Est-ce une tactique pour reconduire Lafanmi Lavalas au pouvoir ?

Aujourd'hui, malgré toutes les preuves d'inconsistance fournies par le pouvoir en place, l'OEA vient de voter au tout début du mois de septembre, la résolution 822, qui délie les bourses des bailleurs de fonds internationaux en faveur de ce pouvoir. À moins que ce relâchement soit totalement conditionné au respect de toutes les clauses de ce renforcement de la mise sous tutelle du pays, le numéro 11 de ce contrat « libère » le staff dirigeant pour lui permettre de monnayer davantage sa base. L'opposition traditionnelle, il est vrai, concentrée dans la Convergence démocratique ne représente aucune force véritable, capable de remplacer le régime en place.

Ce constat évident ne permet nullement à cet organisme continental de consolider ce régime et de lui offrir les moyens pour perpétuer sa débile gestion qui depuis 94 affaiblit l'État, enlève l'espoir de ses citoyens à un point tel qu'à nouveau des cadres, parmi les mieux préparés, des jeunes fraîchement sortis de l'école ou de l'université, abandonnent le pays pour aller s'installer ailleurs. Le phénomène des *boat people* a repris de l'ampleur. De plus en plus de femmes et d'hommes se sentant encore capables de travailler et qui ne possèdent pas les moyens d'obtenir légalement un visa pour un pays étranger s'aventurent en mer où les garde-côtes américains et bahaméens les captent et les refoulent comme de vrais parias sur le wharf de Port-au-Prince. Ils reçoivent moins de 10\$ US d'un office gouvernemental pour regagner leur maison.

Le mouvement social haïtien, notamment les organisations populaires, évolue dans cette ambiance délétère. La déception presque générale qui envahit tous les espaces sociaux gangrène aussi les groupes de base qui sont à la merci des plus offrants, soit du pouvoir, soit de l'opposition traditionnelle qui ne s'embarrasse d'aucun scrupule pour les coopter, ou faute de quoi, pour les annihiler. Pourtant le nombre de groupes ou de leurs membres qui résistent depuis le Coup d'État pendant que le consulat américain les décapitait en offrant des visas à leurs meilleurs cadres, ne cessent d'augmenter. De plus en plus de jeunes dirigeants et de dirigeantes avec une vision plus consciente de leur avenir et de celui de leur pays, embrassent la lutte. Leurs efforts et l'effet multiplicateur qui en résultera, méritent l'encouragement et le soutien des institutions et de toutes les forces à vocation alternative.

### **Implication pour le futur, l'année 2003**

Aucun signe probant d'un changement qualitatif dans la conjoncture n'est à espérer dans les prochains mois. Les différents protagonistes de la crise électorale n'ont pas avancé d'un pouce dans le jeu du chat et de la souris qu'ils exposent au grand public. Leurs positions de départ, malgré les éléments de propositions qui ont été produits

lors des négociations de juillet 2001 demeurent presque figées. C'est cette réalité qui explique la position de l'OEA avec la résolution 822.

Cette institution qui se considérait jusque-là comme médiatrice a, de façon unilatérale, soumis un mode de résolution de la crise. Entre autres dispositions, signalons ces éléments :

- Encouragement de l'OEA adressé aux bailleurs de fonds internationaux pour la reprise de la coopération économique et financière avec Haïti.
- Tenue des élections législatives et municipales au cours du premier semestre de l'année 2003.
- Poursuite judiciaire des responsables des casses survenus le 17 décembre 2001.

- Réparations des dommages causés aux victimes du 17 décembre.

Vu que la crise haïtienne n'est pas seulement une simple question de conflit électoral, la proposition de l'OEA ne pourra qu'atténuer ou ajourner la tension. Ainsi, ne faut-il s'attendre à aucun vrai changement capable d'améliorer la situation des masses populaires ? Celles-ci doivent continuer à lutter en même temps pour leur survie immédiate, et pour la mise en place de conditions pour une vie humaine qui répond aux conditions de ce 21<sup>ème</sup> siècle.



### **30 septembre 1991 - 30 septembre 2002**

#### **LA VIOLENCE CONTINUE**

**La Coalition Nationale pour les Droits des Haïtiens** (NCHR) à l'occasion du onzième anniversaire du sanglant coup d'État du 30 septembre 1991, croit nécessaire de rappeler à la mémoire collective l'impact négatif de cette date dans la lutte pour le changement et la démocratie en Haïti.

Le 30 septembre 1991, les forces hostiles au changement ont renversé et contraint à l'exil le président Jean Bertrand Aristide et ont établi pendant trois ans un régime de terreur en Haïti. Le bilan est lourd : morts, disparitions, tortures, vols, viols, pillages, incendies caractérisaient cette période.

Onze ans après, et ce malgré le retour au pouvoir le 14 octobre 1994 de l'ancien prêtre de Saint Jean Bosco, les revendications de justice du peuple haïtien sont restées insatisfaites. Sans remettre en question le procès de Raboteau, le peuple haïtien n'a eu droit jusqu'ici à aucun procès véritable. Les criminels courent toujours les rues.

De plus, la NCHR constate avec indignation que des persécutés d'hier sont devenus aujourd'hui persécuteurs. Si le FRAPH (Front pour l'avancement et le progrès d'Haïti - organisation paramilitaire) est officiellement dissous, des bandes armées bénéficiant de la complicité du pouvoir en place pullulent à travers la république en toute impunité. Menaces, persécutions politiques, arrestations illégales, détentions arbitraires, exécutions sommaires, disparitions sont aujourd'hui monnaie courante comme au cours de la longue nuit du coup d'état. La disparition récente de Félix Bienaimé et de deux de ses amis ainsi que l'arrestation illégale pour des raisons douteuses du principal responsable du mouvement des sociétaires victimes, M. Rosemond Jean en sont des témoignages éclatants.

La NCHR réproouve les nouvelles tentatives du pouvoir visant à déstabiliser et à réduire au silence le mouvement associatif par l'arrestation arbitraire du porte-parole de la Coordination nationale des sociétaires victimes (CONASOVIC).

La NCHR préoccupée par le climat de violence et d'intolérance instauré dans le pays, l'arrogance des bandes armées, le très peu de souci des responsables politiques pour la justice et la lutte contre l'impunité, le très peu d'efforts consentis par les successeurs des putschistes pour l'établissement d'un État de droit en Haïti, se demande si la résistance au coup d'état aura été inutile.

Les sacrifices consentis par le peuple haïtien et avec lui la communauté internationale pour le rétablissement constitutionnel n'ont pas permis de créer ce climat de stabilité et de sécurité tant souhaité et si nécessaire au développement socio-économique du pays.

La NCHR condamne avec véhémence les nouvelles menaces proférées contre la presse indépendante notamment celles dirigées contre les Radios Kiskeya, Ibo, Signal FM et Caraïbes FM.

La NCHR juge inacceptable les déclarations menaçantes du chef de l'État contre la presse indépendante. Ces déclarations faites au cours d'une réunion partisane dans l'ancien ranch de l'ancien dictateur Jean-Claude Duvalier identifient les journalistes de la presse indépendante comme des ennemis à abattre en les comparant aux militaires putschistes de 1991. Il s'agit là d'une indiscutable invitation à la violence. La NCHR se demande quel mauvais démon habitant ce lieu a inspiré le chef de l'état.

La NCHR rappelle que les assassinats crapuleux de Jean L. Dominique et du journaliste Brignol Lindor ont été précédés de pareils discours menaçants.

La NCHR juge scandaleux d'insinuer que tout journaliste qui refuse de faire de la propagande gouvernementale est façonnée par le même laboratoire qui avait préparé le sanglant coup d'état de 1991.

La NCHR espère que les attaques répétées contre la presse et les groupes organisés de la Société Civile ne conduiront pas à l'autocensure et aux méthodes de la lutte clandestine.

La NCHR invite le pouvoir à prendre conscience du degré de déception de la majorité du peuple haïtien et à se pencher sur ses justes revendications notamment celles de justice, de liberté, de sécurité, et de démocratie.



## **L'actualité du mois**

**Le régime Lavalas fait face à une situation difficile. La crise de confiance est perceptible sur le terrain alors que les critiques se sont accentuées du côté des États Unis et que la situation économique se dégrade avec, la semaine dernière, un nouveau recul de la Gourde.**

Nous avons parlé de la justice dans notre dernier numéro, c'est au tour de **la Police** d'être en ligne de mire ce mois-ci. L'inspecteur général en chef de la Police lui-même, dénonce la corruption d'un certain nombre de policiers, et une corruption non sanctionnée même lorsqu'elle est établie. Dans les faits on constate que se multiplient les incidents : enlèvements simulés pour accroître les tensions, extorsions de rançons à des chauffeurs pour de prétendues contraventions, mises à sac de maisons sous prétexte d'y rechercher des armes et enfin indications données à des trafiquants de drogue pour les faire échapper à leur arrestation imminente.

**La campagne de désarmement** est particulièrement problématique. Tout en saluant une certaine volonté des autorités, la Plate-forme des organisations haïtienne des droits humains est d'avis que l'opération de désarmement ne peut fournir de résultats dans la mesure où les chefs de gangs ne sont pas arrêtés et où les stocks d'armes lourdes ne sont pas atteints.

L'un des dirigeants de la Convergence démocratique, Paul Denis, estime que cette campagne de désarmement est « de la poudre aux yeux » car « c'est le pouvoir qui a armé ses partisans »

Le nouveau ministre de la Justice lui-même aurait expliqué dans une conférence de presse, le 21 octobre, que la meilleure voie consisterait à légaliser les armes, la police n'ayant pas les moyens de mener à bien la campagne de désarmement (!)

Cette insécurité flagrante à des effets graves sur la vie démocratique. Ainsi le **nouveau Conseil Électoral Provisoire**, destiné à garantir les futures élections, qui devait être constitué le 4 novembre (date fixée par l'OEA dans sa résolution 822) ne l'est pas à ce jour. Sept secteurs sur les neuf n'ont pas mandaté leur représentant (Convergence, coalition des partis d'opposition, secteur patronal, secteur religieux, associations de droits humains...) pour des raisons d'insécurité, de non-désarmement et de non-arrestations des auteurs de violence.

**L'OEA** est sollicitée par le Premier ministre, Yvon Neptune. Il demande l'assistance technique de l'OEA, notamment dans le domaine des droits de l'Homme, de la justice, du désarmement et de la sécurité à l'occasion des élections de 2003 ; le représentant de l'OEA en Haïti a répondu immédiatement et favorablement.

Ces décisions permettront-elles des élections vraiment démocratiques ? Quel avenir pour le régime Lavalas ? Quelle sera l'attitude réelle des États unis vis à vis de l'indépendance d'Haïti ?

**Le ministre des Haïtiens vivants à l'étranger**, Leslie Voltaire, a applaudi la décision prise par la conférence internationale des Africains et des descendants d'Africains qui vient de se tenir à la Barbade. En effet, Ce mois-ci doit débiter à son initiative une campagne visant à obtenir de la France le remboursement des 10 millions de dollars qu'Haïti a dû payer pour son indépendance. Leslie Voltaire s'est félicité que des personnalités très connues telles que Danny Glover et Angela Davis défendent la cause d'Haïti.

**L'écrivain Franckétienne** est sceptique sur les dispositions prises en Haïti pour commémorer les 200 ans de l'indépendance. « Aucun préparatif sérieux n'est commencé », a-t-il déclaré au mensuel martiniquais « Ase Plere Annou Lite ». Dans la perspective de 2004, il réalise une grande fresque de vingt pièces pour rendre hommage aux héros de l'indépendance. « Ce sont d'immenses tableaux qui feront partie du patrimoine du pays » a-t-il annoncé.

### **Disparition**

L'écrivain haïtien **Émile Ollivier** a été foudroyé par une crise cardiaque le 10 novembre dans un restaurant de Montréal (Canada) où il vivait depuis 1965. Il est mort quelques heures plus tard à l'hôpital général juif. Il avait 62 ans. Nous n'entendrons plus sa belle voix grave et son rire tonitruant. Il avait fui Haïti et la dictature de Papa Doc mais avait toujours gardé ses racines. Son style était à l'image de sa personne, flamboyant, lyrique, propulsant le lecteur dans des fables baroques et tragiques. Ses livres ont reçu des distinctions au Canada dont, notamment, le Grand Prix du livre de Montréal pour *Passages*, en 1991. Son dernier essai « *Repérages* » est nommé au Prix du gouverneur 2002. Il est élu en 2000, à l'Académie des lettres du Québec et la même année il est fait Chevalier de l'Ordre national des arts et des lettres en France. Il était également professeur d'andrologie (science de l'éducation des adultes) à l'université de Montréal. La plupart de ses articles étaient consacrés aux phénomènes migratoires et à l'éducation interculturelle. La littérature, les sciences humaines et l'humanité ont perdu un grand ami.

*D'après J. A. L'intelligent N° 2184 du 18 au 24 novembre 2002*



### **A lire, A voir, A écouter :**

« Historia thématique » vient de sortir (novembre 2002) un numéro spécial sur l'esclavage. Contrairement à de nombreux articles sur le sujet dans d'autres revues, Haïti est cité abondamment. A lire absolument.

### **Site Internet à visiter en priorité : haiti-reference.com**

On y trouve des bibliographies, des références de films, une liste de sites Internet, des textes, etc. Une mine d'informations pour qui veut passer un peu de temps à les rechercher...